

**Zeitschrift:** Revue historique vaudoise  
**Herausgeber:** Société vaudoise d'histoire et d'archéologie  
**Band:** 7 (1899)  
**Heft:** 6

**Quellentext:** Lettres inédits de Fauche-Borel  
**Autor:** Fauche-Borel, Louis

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Ces deux lettres se complètent si heureusement et s'enca-  
drent si bien dans les faits historiques que nous avons  
rappelés, qu'elles font partie en quelque sorte de l'entreprise  
impériale : Dante, par conséquent, fut de cette entreprise.  
C'est donc en passant par Lausanne qu'il se rendit alors de  
Paris en Italie.

Ce n'est qu'une induction et une conjecture : elle nous  
semble toutefois basée sur un tel ensemble de faits et de  
convenances, que cette conjecture, croyons-nous, appartient  
à l'histoire.

J.-J. BERTHIER.

---

---

### LETTRES INÉDITES DE FAUCHE-BOREL

Je dois à l'obligeance de M. Maurice Barbey, à Valleyres-  
sous-Rances, la communication des trois lettres qui sont  
insérées plus bas. Elles étaient adressées en 1803 et 1804  
au sénateur Perregaux par le célèbre agent des Bourbons,  
Louis Fauche-Borel, alors détenu à Paris dans les prisons de  
la Force et du Temple. Sans donner des détails bien nou-  
veaux sur ce personnage, elles indiquent cependant certains  
moyens auxquels il eut recours pour chercher à se faire  
ouvrir la porte de son cachot. Elles sont intéressantes, en  
outre, par le fait que dans ses *Mémoires* pourtant si volu-  
mineux et si détaillés, Fauche-Borel ne parle presque pas  
des démarches aussi désespérées qu'inutiles qu'il fit auprès  
de son compatriote pour arriver au même résultat tant  
désiré.

Quelques lecteurs me sauront peut-être gré de leur rappeler d'abord en quelques mots l'existence si mouvementée de Fauche-Borel et les circonstances au milieu desquelles il fut écroué au Temple.

Fauche-Borel naquit en 1762 à Neuchâtel, où son père possédait une des imprimeries les plus importantes du pays.

Il eut l'occasion, pendant sa jeunesse, de faire plusieurs voyages pour perfectionner son éducation commerciale. C'est ainsi qu'on le voit traverser tour à tour l'Allemagne, la France, les Pays-Bas. Il fit surtout à Paris plusieurs séjours prolongés, pendant lesquels il se lia un peu avec Mirabeau et plusieurs autres hommes, dont on retrouve les noms dans les luttes politiques de la fin du siècle passé.

On lui proposa à Paris l'impression d'un libelle contre la reine. Il refusa et communiqua même cet écrit à Marie-Antoinette, qui lui montra quelque reconnaissance. C'est à partir de ce moment-là, surtout, qu'il s'attacha à la cause de la royauté. Ce dévouement s'accrut continuellement et devint presque du fanatisme après l'exécution de Louis XVI.

A Neuchâtel, Fauche-Borel fut la providence des émigrés de la révolution, qui trouvèrent toujours chez lui un asile sûr et une hospitalité généreuse. La maison qu'il dirigeait continuait du reste à prospérer, soit par l'intelligence de son chef, soit par ses nombreux correspondants à l'étranger. En 1795, cependant, il se laissa entraîner par des agents de Louis XVIII, le prétendant, à quitter Neuchâtel pour se consacrer tout à fait au service de la cause royale.

Il fut chargé de la difficile et dangereuse mission de gagner le général Pichegru, alors à la tête de l'armée du Rhin, à la cause de la légitimité. Emissaire du prince de Condé, dont le quartier général était à Mülheim, il réussit dans sa mission et se fixa bientôt à Strasbourg pour servir d'intermédiaire. Il se lia avec diverses personnes influentes et même beaucoup d'officiers de l'armée de Pichegru, et se servit de tous les moyens pour augmenter le nombre des partisans de la royauté. Les agents secrets du résident de France à Bâle, Bacher, et la jalouse du comte de Montgaillard, autre émissaire des Bourbons, mirent la police en éveil et Fauche-Borel fut arrêté le 21 novembre 1795, à Strasbourg.

« On me livra à un cerbère, dit-il, qui me conduisit dans un cachot affreux, où j'aperçus d'abord un tas de paille mouvante, ce qui me donna lieu de croire qu'il y avait là un prisonnier près duquel je devais passer la nuit. Le porte-clef s'en allant et me laissant dans l'obscurité — il était une heure du matin — je réclamai avec énergie de la lumière. « On t'en donnera, me dit-il, de la chandelle ! Ce ne sont » que les scélérats, pour qui on ne doit avoir aucune pitié, » qu'on amène à ces heures-ci. » Je lui jetai un écu de six livres et il m'apporta une longue chandelle mince, qu'il ficha dans un bloc de bois. Je vis alors que la paille où je croyais que gisait un prisonnier ne m'avait paru mouvante que parce qu'elle surnageait sur une flaque d'eau infecte. En fermant la porte, le guichetier éteignit la lumière ; je l'appelai en vain, et cette nuit de douleur je la passai debout, ayant un pied en l'air et l'autre dans une mare et les changeant ainsi alternativement, pour ne pas les avoir tous deux dans l'eau. J'étais appuyé, en outre, contre un mur qui suintait. Quelle horrible nuit ! »

Fauche-Borel était un homme à ressources de tout genre ; avec de bonnes paroles, quelques pièces d'or et d'argent et des distributions de vin et d'eau de vie, il réussit à posséder toute la sympathie du commandant de la prison, des gardes et des autres détenus. Très bien défendu devant la justice, il réussit à se faire remettre en liberté, faute de preuves contre lui. Le Directoire, qui venait de s'installer, ne tarda pas, de son côté, à connaître plus ou moins exactement la conduite de Pichegru, qui fut rappelé et vécut dans la retraite, près d'Arbois, jusqu'au jour où les électeurs l'envoyèrent siéger au Conseil des Cinq-Cents, dont il fut nommé le président.

Le prince de Condé et Louis XVIII, qui avaient désespéré du succès à la suite du rappel de Pichegru, reprirent espoir lorsque ce général eut à Paris une situation qui lui permettait

de jouer un rôle important. Fauche-Borel accourut aussitôt dans la capitale, où il eut malheureusement le chagrin de voir s'accomplir le coup d'Etat du 18 fructidor. Pichegru, dont les relations avec l'imprimeur neuchâtelois avaient été découvertes dans les bagages d'un général autrichien, fut arrêté et déporté à la Guyane. Quant à Fauche-Borel, qui était dénoncé dans les proclamations du Directoire affichées sur tous les murs de Paris, comme le principal agent de la contre-révolution, il fut recherché avec soin par la police. Il parvint à trouver un asile chez le citoyen David Monnier, avec lequel il avait des relations commerciales. Cela ne l'empêcha pas, dès le lendemain du coup d'Etat, d'organiser un nouveau complot contre la République, en cherchant à gagner Barras, membre du Directoire, à la cause qui venait de perdre Pichegru. Il réussit encore et Barras lui donna un passeport sous le nom de Borelly, pour qu'il se rendît auprès de Louis XVIII. Fauche-Borel, toujours traqué par la police, quitta Paris, avec son ami le capitaine Pillichody d'Yverdon, et put rentrer à Neuchâtel.

On sait que la Révolution helvétique suivit de près le coup d'Etat du 18 fructidor. Au mois de mars 1798, Fauche-Borel n'étant plus en sûreté à Neuchâtel, s'en échappa, en compagnie du colonel de Rovéraea, qui venait de licencier la *Légion fidèle*, et, après avoir couru beaucoup de dangers, parvint à traverser le Jura et Bâle et à rejoindre le prince de Condé et le représentant anglais Wickham. Il se rendit en Angleterre pour y conférer avec les membres du gouvernement et attendre les communications de Barras. Il eut le plaisir d'y retrouver Pichegru, qui venait de s'évader de la Guyane. Il dut repartir bientôt pour Hambourg et enfin s'en aller à Mittau, en Courlande, auprès de Louis XVIII, pour préparer le plan définitif du renversement de la République par le secours de Barras. Le coup d'Etat du 18 brumaire, qui eut pour conséquence la proclamation du consulat

de Bonaparte, vint encore une fois et d'une manière plus grave, anéantir les espérances des Bourbons. Après mille intrigues inutiles en Allemagne, Fauche-Borel revint à Neuchâtel, fermement décidé à renoncer à la politique active.

Il s'y trouvait depuis peu de temps lorsqu'il fut mandé subitement à Londres. Il s'y rendit à la fin de l'année 1801, en passant par Paris, et faillit être arrêté à Calais par Mengaud, ex-représentant français en Suisse. Fauche-Borel dut s'adresser à lui pour faire viser son passeport et le trouva heureusement très pressé. « Il le visa debout, dit-il dans ses *Mémoires* ; et jetant par hasard moi-même les yeux sur son bureau, j'eus le temps de voir mon nom de Fauche-Borel inscrit sur la liste des voyageurs signalés pour être arrêtés. Heureusement que, par pure précaution, mon passeport ne portait que le nom de Fauche et que la suppression de celui de Borel, qui fixait plus particulièrement l'attention, avait empêché Mengaud de porter ses idées sur moi. »

Que demandait-on à Fauche-Borel, maintenant que Bonaparte, après Marengo, dictait la paix à l'Autriche et à l'Angleterre ? On le chargea d'une mission périlleuse en France.

« Quelques personnes dévouées à la cause des Bourbons avaient pensé, dit-il, que pour arrêter l'ambition de Bonaparte, il pouvait être aussi utile qu'avantageux de réunir les généraux Pichegru et Moreau dans les mêmes vues et dans les mêmes intérêts. En approfondissant cette idée, on était fondé à croire qu'une telle réunion de talents et de moyens, en procurant la paix à l'Europe, forcerait en quelque sorte la France au bonheur et au repos. On savait d'ailleurs d'une manière certaine que plusieurs généraux, fatigués de l'ambition de Bonaparte, en avaient marqué du mécontentement et que celui de Moreau n'était plus un secret : or le but des ministres de S. M. britannique et des princes français étant d'aviser aux moyens de réunir le plus promptement possible

Pichegru et Moreau, j'avais été désigné par Pichegru lui-même comme l'homme le plus capable d'inspirer une entière confiance à Moreau. Telle était la substance de ma mission.»

Fauche-Borel quitta Londres le 5 juin 1802 et il eut le plaisir de pouvoir conférer à Paris avec Moreau, qui avait rivalisé de gloire avec Bonaparte dans les dernières guerres. Ce général, déjà mécontent de n'occuper en France que le second rang, écouta avec plaisir les assurances qu'on lui donna au nom de Pichegru et de ses amis. La mission de Fauche-Borel allait donc réussir à souhait. Cependant, malgré toute son habileté et ses nombreuses précautions, il ne put pendant longtemps échapper aux recherches actives de la police et, le 1<sup>er</sup> juillet 1802, il fut arrêté dans la rue et conduit à la prison du Temple.

Mis au secret, Fauche-Borel fut interrogé à plusieurs reprises par le chef de la police secrète Desmarests et nia qu'il fût chargé d'une mission quelconque. On ne parvint pas à découvrir de preuves contre lui, d'autant plus qu'il avait déposé ses papiers compromettants dans une autre maison que celle où il avait pris son domicile. La police dut se contenter de le faire épier très étroitement par le geôlier et par un autre prisonnier avec lequel il put, un peu plus tard, se lier d'amitié. Une circonstance favorable lui fit connaître quelle devait être l'étendue de sa circonspection et il se tint constamment sur ses gardes.

Fauche-Borel avait un neveu, Vitel, qui possédait une librairie à Paris. Délivré du secret, il se servit de son intermédiaire pour annoncer partout quelle était sa situation et pour demander qu'on veuille bien intervenir pour le faire remettre en liberté. Ses amis de Neuchâtel envoyèrent des Mémoires dans ce but à Berlin et à Paris. Il s'adressa lui-même aux consuls Lebrun et Cambacérès, à l'ambassadeur prussien Lucchesini et à son compatriote, le sénateur Perregaux. Ce dernier, né à Neuchâtel, était arrivé par son

intelligence et son travail, à une belle situation en France. Après qu'il eut traversé avec quelque difficulté les orages de la Révolution, on eut recours à ses connaissances, à l'époque du Directoire, dans les affaires de finance. « Sa loyauté et son habileté étaient tellement reconnues qu'il était toujours consulté par le gouvernement et mis à la tête des affaires importantes, entre autres la Banque de France. A la création du Sénat, il fut nommé l'un de ses membres, créé comte et commandant de la Légion d'honneur.<sup>1</sup> » Il s'intéressa sans doute un peu au sort de Fauche-Borel, mais il se heurta comme beaucoup d'autres à des difficultés insurmontables. « Si je le mettais en liberté aujourd'hui, disait plus tard Bonaparte, demain il ferait des complots et dans huit jours il reviendrait au Temple. »

Malgré la surveillance à laquelle il était soumis, Fauche-Borel put entrer en relations avec Moreau par le moyen de son neveu Vitel et du secrétaire du général. Celui-ci finit cependant par se servir d'un autre intermédiaire, l'abbé David, qui ne tarda pas à être écroué au Temple, où il put parler longuement avec son ami Fauche-Borel.

Celui-ci était entre les mains de la police depuis seize à dix-sept mois, lorsque les paroles d'un individu, qui venait d'arriver à la prison, et quelques autres indices, lui apprirent que Pichegru et Georges Cadoudal organisaient en Angleterre une entreprise contre Bonaparte. Il chercha plus que jamais à recouvrer la liberté pour pouvoir rejoindre Pichegru et le faire renoncer à ses projets que Moreau redoutait aussi. « J'écrivais de tous côtés, dit-il, mais aucune des personnes qui me témoignaient de l'intérêt ne réussissait dans ses démarches ; pour toute réponse, on leur disait : « M. Fauche » est un prisonnier trop important pour le laisser aller. »

C'est alors qu'il adressa au sénateur Perregaux la lettre suivante :

<sup>1</sup> Jeanneret et Bonhôte. *Biographie neuchâteloise*, II, 186.

Du 25 décembre 1803.

Citoyen sénateur,

Ne m'accusez pas d'indiscrétion et veuillez me permettre de vous adresser encore ces lignes ; je terminerai là tout l'ennui que j'ai pu vous occasionner pendant les dix-huit mois de mon injuste captivité ; mais je n'espère qu'en vous pour appuyer auprès du ministre Talleyrand la démarche officielle qu'a bien voulu faire dernièrement en ma faveur le ministre de mon souverain<sup>1</sup>. Je sens que si cette dernière tentative ne produit rien, je devrais me condamner à souffrir encore longtemps et à priver ma nombreuse famille du seul appui qui lui reste et duquel elle a le plus urgent besoin, surtout depuis la mort de mon père<sup>2</sup>.

Dans les circonstances actuelles, si j'avais le bonheur d'être entendu par le ministre Talleyrand<sup>3</sup>, je me persuade qu'il me jugerait favorablement et qu'il m'accorderait la confiance que je me flatte mériter, et qu'il trouverait dans ma franchise et ma loyauté le désir que j'ai toujours eu de m'attacher au gouvernement français. Si vous daignez, monsieur, employer votre crédit en ma faveur, vous me mettriez en mesure d'obtenir l'avantage d'être entendu du ministre Talleyrand, qui utiliserait dans les circonstances présentes mon attachement et mon dévouement à la France.

J'ose déposer avec confiance dans votre sein ce désir de ma part et je vous demande la grâce de me faire dire par mon neveu *seul*<sup>4</sup> si je puis espérer le succès de ma démarche et si vous daignez l'appuyer auprès du ministre auquel, par Son Excellence M. le marquis de Lucchesini, j'ai adressé la lettre dont je vous remets la copie<sup>5</sup>, dans laquelle, ainsi que vous avez bien voulu me le permettre, j'ai offert votre caution pour garantie de ma conduite ; cette circonstance déterminera le ministre et je mettrai tous mes soins à justifier que vous avez été utile à un père de famille honnête, qui, lui et les siens, vous en conserveront une véritable reconnaissance.

Daignez presser, je vous en prie, cette détermination, ne pouvant plus me supporter où je suis. Mon neveu se rendra chez vous le

<sup>1</sup> Etant sujet prussien en qualité de Neuchâtelois, Fauche-Borel faisait intervenir en sa faveur le ministre du roi de Prusse à Paris, Lucchesini.

<sup>2</sup> Fauche-Borel avait appris dans sa prison la mort de son père.

<sup>3</sup> Ministre des affaires étrangères.

<sup>4</sup> Son neveu Vitel.

<sup>5</sup> Je ne possède pas cette copie de la lettre adressée à Lucchesini, ministre de Prusse.

jour que vous lui assignerez pour avoir une réponse, afin d'éviter des courses qui peuvent vous importuner.

Les derniers rapports de M. Desmarests<sup>1</sup> me sont tous favorables et le *Premier consul doit être désabusé sur la prévention que l'on a pu, par intérêt sans doute, lui donner contre moi.*

Agréez, monsieur, etc.

Louis FAUCHE-BOREL.

Eug. MOTTAZ.

(*A suivre.*)

---

## LE DOYEN MURET<sup>2</sup>

### I. LA VIE ET LES ŒUVRES DE MURET.

Les progrès de l'économie politique, depuis le commencement du XIX<sup>e</sup> siècle, n'ont pas fait oublier les travaux de quelques-uns des précurseurs et des initiateurs de cette science. Parmi eux nous pouvons citer, en première ligne, un modeste pasteur de Vevey, Jean-Louis Muret.

Nous ne possédons malheureusement pas, sur la vie de Jean-Louis Muret, des documents bien nombreux. Un article du *Conservateur suisse*, dû à la plume du doyen Bridel, a servi de base à toutes les biographies ultérieures. Les descendants du doyen Muret n'ont pas pu nous communiquer des détails nouveaux ou inédits sur la personnalité de leur ancêtre. Quant à l'œuvre de Muret, elle se trouve contenue dans les Mémoires de la Société économique de Berne et elle a été étudiée dernièrement par M. Auguste Lauterburg<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Desmarests avait interrogé à plusieurs reprises Fauche-Borel peu de temps auparavant. Réal, alors attaché au ministère de la police et qui découvrit le premier le complot de Cadoudal, l'avait aussi interrogé à propos de Pichegru et de Moreau.

<sup>2</sup> Cette étude a été présentée à l'assemblée des statisticiens suisses, à Lausanne, en 1898. Bien qu'elle ait déjà paru dans le *Journal de statistique suisse*, nous la publions ici à la demande d'un grand nombre de nos lecteurs qui n'ont pas l'occasion de lire souvent le dit journal.

<sup>3</sup> *Journal de statistique suisse* 1888, et Berne 1893.